

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

SCIT/2/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 21 janvier 1999

F

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

COMITÉ PLÉNIER Deuxième session

Genève, 8 - 12 février 1999

TRAVAUX FUTURS ET EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU SCIT

Document établi par le Secrétariat

1. Au cours de la première session des groupes de travail du SCIT qui s'est tenue à Genève du 16 au 20 novembre 1998, le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) a examiné des suggestions de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique en ce qui concerne la tâche n° 7.b) du programme de travail du SCIT. Cet office proposait de réviser certaines normes de l'OMPI eu égard à la nécessité d'une identification univoque des documents de brevet lors de l'application des codes de correction supplémentaires, et de faire figurer dans la norme ST.14 des directives concernant la manière de citer les documents de propriété industrielle autres que les documents de brevet. En conclusion, le SDWG a convenu de recommander au SCIT plénier la création des tâches suivantes :

a) étudier, compte tenu de la norme ST.14 révisée, si d'autres normes de l'OMPI (par exemple ST.6, ST.10/B, ST.11, ST.12, ST.16, ST.19, ST.30, ST.32, ST.35 et ST.40) nécessitent une révision à l'effet de préciser comment un document de brevet doit être identifié de manière univoque;

b) étudier s'il y a lieu de faire figurer dans la norme ST.14 des directives concernant la manière de citer les documents de propriété industrielle autres que les documents de brevet, par exemple les documents de dessin ou modèle industriel.

(Voir le paragraphe 28 du document SCIT/WG/1/12 Prov.)

2. Lors de l'examen d'un nouveau système de recherche dont la démonstration a été faite par la délégation de la France au cours de la session susmentionnée du SCIT/WG, le Secrétariat a proposé d'examiner avec l'INPI (France) et l'Office européen des brevets la possibilité d'améliorer et d'étendre le système de recherche et de classement en langage naturel qui a été présenté. Il établirait à cet égard un document de travail, y compris une estimation des coûts et du calendrier requis pour étendre ce système de manière à couvrir les langues officielles de l'ONU. Il ferait aussi rapport sur l'utilité de ces techniques pour l'amélioration des systèmes de recherche et de classement automatiques, et il mènerait des projets pilotes adaptés pour faire la démonstration de techniques et systèmes prometteurs. (Voir le paragraphe 44 du document SCIT/WG/1/12 Prov.).

3. Afin de coordonner les activités du SCIT avec celles du Comité d'experts de l'Union de l'IPC, le document de travail susmentionné du Secrétariat serait aussi soumis à ce comité d'experts pour examen.

4. Compte tenu du paragraphe 2 ci-dessus, le Secrétariat demande au SCIT plénier d'envisager la création de la tâche suivante :

a) étudier la possibilité d'améliorer et d'étendre le système de recherche et de classement en langage naturel de l'INPI (France) de manière qu'il couvre les langues officielles de l'ONU, et envisager le recours accru aux systèmes de ce type pour améliorer les procédures de recherche et de classement.

5. Le SDWG a approuvé les propositions concernant les activités futures relatives au projet de BNPI qui font l'objet de l'annexe II du document SCIT/WG/1/9. Ces propositions serviront de cadre à des projets pilotes exécutés dans le cadre de la tâche n° 30 du programme de travail du SCIT.

6. Le programme de travail du SCIT pour l'exercice biennal 1998-1999 tel qu'il a été établi par le SCIT plénier à sa première session, et le groupement des tâches en fonction de leurs objectifs, figurent à l'annexe et à l'appendice, respectivement, du présent document.

7. Le SCIT plénier est invité à se prononcer sur la création des tâches proposées et leur insertion dans le programme de travail du SCIT.

[L'annexe suit]

ANNEXE

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SCIT

*établi par le Comité permanent des techniques de l'information
à sa première session, en juin 1998*

TÂCHES REPRISES DU PCIPI :

Tâche [assignée au]	Description	Prochaine activité
*Tâche n° 1 [SDWG]	Surveiller le passage aux supports de données électroniques et mettre à jour les directives techniques nécessaires	Étude de IB
Tâche n° 2 [SDWG]	Élaborer une norme de l'OMPI concernant la mise à disposition des documents de brevet sur disque compact ROM en mode mixte	Étude de IB
Tâche n° 3 [SDWG]	Surveiller l'introduction, dans la base de données EPIDOS/PRS, des informations concernant l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées	Rapport de l'OEB au SDWG
*Tâche n° 4 [SDWG]	Examiner la nécessité d'utiliser des étiquettes de nom de champ communes dans les bases de données figurant dans les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle	Étude de IB
Tâche n° 5 [SDWG]	Élaborer une norme de l'OMPI donnant aux offices de propriété industrielle des indications pour la diffusion, sous forme déchiffrable par machine, de bulletins de propriété industrielle et d'autres publications analogues	Étude de IB
*Tâche n° 6 [SDWG]	Réviser les normes ST.30, ST.31, ST.32, ST.33, ST. 35 et ST.40 de l'OMPI	Rapport de l'équipe d'experts lors de SDWG/1

- Notes
- Les tâches signalées par un astérisque sont considérées comme urgentes.
 - IB : Bureau international/Secrétariat
 - TF : Équipe d'experts
 - IIWG : Groupe de travail sur l'infrastructure d'information
 - SDWG : Groupe de travail sur les normes et la documentation
 - ISWG : Groupe de travail sur la sécurité de l'information.

Tâche [assignée au]	Description	Prochaine activité
*Tâche n° 7 [SDWG]	a) Réviser la norme ST.14 de l'OMPI afin qu'elle englobe les références trouvées sur l'Internet et utilisées comme citations b) Déterminer si des codes de corrections supplémentaires doivent être introduits en tant qu'éléments de données au titre du paragraphe 11.a) de la norme ST.14 de l'OMPI	Proposition de IB avant SDWG/1
Tâche n° 8 SDWG]	Étudier l'utilisation de systèmes à disque optique comme supports de grande capacité pour l'information en matière de propriété industrielle	Étude de IB
Tâche n° 9 [IB]	Recueillir des renseignements sur la stabilité à long terme des disques optiques numériques et la sécurité de restitution de l'information enregistrée sur ces disques	Étude de IB
*Tâche n° 10 [SDWG]	Surveiller l'évolution du dépôt électronique des demandes de brevet et des demandes d'enregistrement de marques et, au besoin, élaborer une norme de l'OMPI; fournir aux pays en développement une assistance technique en la matière	Rapport lors de SCIT/2
*Tâche n° 11 [SDWG]	Suivre l'élaboration des normes trilatérales relatives aux données déchiffrables par machine et recevoir, à chaque réunion, un rapport des délégations de l'Office européen des brevets, de l'Office japonais des brevets et de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique	Rapport lors de SCIT/2
Tâche n° 12 [SDWG]	Promouvoir l'échange d'informations relatives à l'évolution de l'automatisation dans le domaine de l'information en matière de marques	Rapport lors de SCIT/2
Tâche n° 13 [SDWG]	Élaborer une norme de l'OMPI concernant l'échange électronique, entre les offices, d'informations relatives aux demandes d'enregistrement et aux enregistrements de marques	Étude de IB
Tâche n° 14 [SDWG]	Élaborer une recommandation concernant la manière de saisir les éléments figuratifs des marques sous une forme électronique et de les afficher sur un écran de visualisation	Étude de IB

Tâche [assignée au]	Description	Prochaine activité
Tâche n° 15 [SDWG]	Élaborer des normes techniques minimales concernant les systèmes de recherche en ligne ou sur disque compact ROM dans le domaine des marques	Étude de IB
Tâche n° 16 [SDGW]	Étudier les conséquences du dépôt électronique sur l'établissement des copies certifiées conformes par les offices, notamment des copies utilisées à des fins de priorité	Étude de IB
Tâche n° 17 [SDWG]	Étudier les questions pratiques liées au téléchargement dans le cadre de l'usage en bibliothèque	Étude de IB
Tâche n° 18 [IB]	Recueillir et diffuser les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du SCIT dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels	Publication de IB
Tâche n° 19 [IB]	Surveiller l'évolution concernant les publications de l'OMPI disponibles sur disque compact ROM et faire rapport à ce sujet à l'organe compétent	Rapport lors de SCIT/2
Tâche n° 20 [IB]	<p>Rendre compte des activités de l'OMPI en ce qui concerne</p> <p>a) la mise à jour du <i>Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle</i></p> <p>b) la collecte des statistiques de propriété industrielle</p> <p>c) le "Journal of Patent Associated Literature" (JOPAL)</p> <p>d) la liste de périodiques établie en vertu de la règle 34.1.b)iii) du règlement d'exécution du PCT</p>	Rapport lors de SCIT/2
Tâche n° 21 [IB]	Mettre à jour l'étude concernant le site Web des offices de propriété industrielle et réaliser une enquête sur les intentions des offices pour ce qui est de mettre à disposition sur l'Internet de l'information en matière de propriété industrielle se prêtant à la recherche	Mise à jour par IB

NOUVELLES TÂCHES :

Tâche [assignée au]	Description	Prochaine activité
*Tâche n° 22 [IIWG]	Superviser la création et l'exploitation du réseau mondial d'information de l'OMPI	Rapport de IB pour SCIT/2 et IIWG/1
*Tâche n° 23 [IIWG]	Exécuter des projets pilotes visant à évaluer les solutions viables, économiques et faciles à mettre en œuvre (notamment les solutions les mieux adaptées aux petits offices de propriété intellectuelle) pour rationaliser et automatiser les fonctions de gestion de la propriété intellectuelle	Travail par IB
*Tâche n° 24 [IIWG]	Fournir aux petits offices de propriété intellectuelle des pays en développement le matériel et le logiciel minimums nécessaires pour l'accès à l'Internet	Travail par IB
Tâche n° 25 [SDWG]	Élaborer, selon que de besoin, de nouvelles normes relatives à l'échange de données de propriété intellectuelle sur le réseau	Proposition par IB, avec l'équipe d'experts
Tâche n° 26 [SDWG]	Recommander une politique coordonnée de diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle sur le réseau	Étude par IB
Tâche n° 27 [ISWG]	Recenser les problèmes techniques concernant l'échange de données non publiées et exécuter des projets pilotes pour trouver des solutions viables à ces problèmes	Étude par IB
Tâche n° 28 [ISWG]	Étudier les possibilités offertes par le commerce électronique, son infrastructure et le recours par les offices de propriété intellectuelle à des outils appropriés	Étude par IB
Tâche n° 29 [IB]	Dispenser aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement la formation nécessaire à l'utilisation du réseau mondial d'information dans ses applications	Travail préparatoire par IB
*Tâche n° 30 [IB]	Exécuter des projets pilotes visant à mettre en place les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle ou à les développer lorsqu'elles existent déjà	Travail par IB

Tâche [assignée au]	Description	Prochaine activité
*Tâche n° 31 [IB]	Aider les petits offices de propriété intellectuelle à acquérir des disques compacts ROM pour faciliter l'accès à la recherche d'information en matière de brevets	Travail par IB
Tâche n° 32 [IB]	Mettre en valeur des sources de références utiles aux offices de propriété intellectuelle pour les rendre accessibles sur le réseau	Acquisition par IB
Tâche n° 33 [IB]	Exécuter des projets pilotes visant à faciliter les initiatives dans le cadre de l'Académie mondiale de l'OMPI	Travail préparatoire par IB
Tâche n° 34 [IB]	Exécuter des projets pilotes visant à utiliser les outils de communication fondés sur l'Internet dans le cadre des équipes d'experts et pour l'adoption des rapports de réunion	Travail par IB
*Tâche n° 35 [IIWG et TF]	<p>Aider le Bureau international à établir l'appel à propositions concernant le réseau mondial d'information, et notamment :</p> <p>a) évaluer les besoins techniques en vue d'offrir des services de réseau aux offices de propriété intellectuelle, compte tenu de leur infrastructure d'information existante, qui sera déterminée au moyen d'un inventaire technique;</p> <p>b) établir les prescriptions techniques relatives à l'échange de données (y compris les données non publiées) entre offices de propriété intellectuelle, grâce à une étude des besoins des offices en la matière</p>	Rapport par IB
Tâche n° 36 [IB]	Suivre les travaux des organes compétents pour élaborer des normes relatives à l'Internet et aux techniques de l'information, et participer à ces travaux	Travail par IB

[L'appendice suit]

APPENDICE

I. Tâches relatives au réseau mondial d'information de l'OMPI (WIPONET)	
N° de la tâche	Description
22*	Superviser la création et l'exploitation du réseau mondial d'information de l'OMPI
24*	Fournir aux petits offices de propriété intellectuelle des pays en développement le matériel et le logiciel minimums nécessaires pour l'accès à l'Internet
26	Recommander une politique coordonnée de diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle sur le réseau
27	Recenser les problèmes techniques concernant l'échange de données non publiées et exécuter des projets pilotes pour trouver des solutions viables à ces problèmes
28	Étudier les possibilités offertes par le commerce électronique, son infrastructure et le recours par les offices de propriété intellectuelle à des outils appropriés
29	Dispenser aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement la formation nécessaire à l'utilisation du réseau mondial d'information dans ses applications
35*	Aider le Bureau international à établir l'appel à propositions concernant le réseau mondial d'information, et notamment : a) évaluer les besoins techniques en vue d'offrir des services de réseau aux offices de propriété intellectuelle, compte tenu de leur infrastructure d'information existante, qui sera déterminée au moyen d'un inventaire technique; b) établir les prescriptions techniques relatives à l'échange de données (y compris les données non publiées) entre offices de propriété intellectuelle grâce à une étude des besoins des offices en la matière.

II. Tâches relatives à l'automatisation des offices de propriété intellectuelle	
N° de la tâche	Description
1*	Surveiller le passage aux supports de données électroniques et mettre à jour les directives techniques nécessaires
8	Étudier l'utilisation de systèmes à disque optique comme supports de grande capacité pour l'information en matière de propriété industrielle
9	Recueillir des renseignements sur la stabilité à long terme des disques optiques numériques et la sécurité de restitution de l'information enregistrée sur ces disques
12	Promouvoir l'échange d'informations relatives à l'évolution de l'automatisation dans le domaine de l'information en matière de marques
23*	Exécuter des projets pilotes visant à évaluer les solutions viables, économiques et faciles à mettre en œuvre (notamment les solutions les mieux adaptées aux petits offices de propriété intellectuelle) pour rationaliser et automatiser les fonctions de gestion de la propriété intellectuelle
31*	Aider les petits offices de propriété intellectuelle à acquérir des disques compacts ROM pour faciliter l'accès à la recherche d'information en matière de brevets

III. Tâches relatives aux applications WIPONET	
A. Tâches relatives au projet de bibliothèques numériques de propriété intellectuelle (BNPI)	
N° de la tâche	Description
4*	Examiner la nécessité d'utiliser des étiquettes de nom de champ communes dans les bases de données figurant dans les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle
17	Étudier les questions pratiques liées au téléchargement dans le cadre de l'usage en bibliothèque
21	Mettre à jour l'étude concernant le site Web des offices de propriété industrielle et réaliser une enquête sur les intentions des offices pour ce qui est de mettre à disposition sur l'Internet de l'information en matière de propriété industrielle se prêtant à la recherche
25	Élaborer, selon que de besoin, de nouvelles normes relatives à l'échange de données de propriété intellectuelle sur le réseau
30*	Exécuter des projets pilotes visant à mettre en place les bibliothèques numériques de propriété intellectuelle ou à les développer lorsqu'elles existent déjà
32	Mettre en valeur des sources de références utiles aux offices de propriété intellectuelle pour les rendre accessibles sur le réseau

III. Tâches relatives aux applications WIPONET	
B. Tâches relatives au dépôt électronique	
N° de la tâche	Description
10*	Surveiller l'évolution du dépôt électronique des demandes de brevet et des demandes d'enregistrement de marques et, au besoin, élaborer une norme de l'OMPI; fournir aux pays en développement une assistance technique en la matière
16	Étudier les conséquences du dépôt électronique sur l'établissement des copies certifiées conformes par les offices, notamment des copies utilisées à des fins de priorité

III. Tâches relatives aux applications WIPONET C. Tâches relatives à l'Académie mondiale	
N° de la tâche	Description
33	Exécuter des projets pilotes visant à faciliter les initiatives dans le cadre de l'Académie mondiale de l'OMPI

IV. Tâches relatives à la normalisation	
N° de la tâche	Description
2	Élaborer une norme de l'OMPI concernant la mise à disposition des documents de brevet sur disque compact ROM en mode mixte
5	Élaborer une norme de l'OMPI donnant aux offices de propriété industrielle des indications pour la diffusion, sous forme déchiffrable par machine, de bulletins de propriété industrielle et d'autres publications analogues
6*	Réviser les normes ST.30, ST.31, ST.32, ST.33, ST.35 et ST.40 de l'OMPI
7*	a) Réviser la norme ST.14 de l'OMPI afin qu'elle englobe les références trouvées sur l'Internet et utilisées comme citations b) Déterminer si des codes de corrections supplémentaires doivent être introduits en tant qu'éléments de données au titre du paragraphe 11.a) de la norme ST.14 de l'OMPI
11*	Suivre l'élaboration des normes trilatérales relatives aux données déchiffrables par machine et recevoir, à chaque réunion, un rapport des délégations de l'Office européen des brevets, de l'Office japonais des brevets et de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique
13	Élaborer une norme de l'OMPI concernant l'échange électronique, entre les offices, d'informations relatives aux demandes d'enregistrement et aux enregistrements de marques
14	Élaborer une recommandation concernant la manière de saisir les éléments figuratifs des marques sous une forme électronique et de les afficher sur un écran de visualisation
15	Élaborer des normes techniques minimales concernant les systèmes de recherche en ligne ou sur disque compact ROM dans le domaine des marques
36	Suivre les travaux des organes compétents pour élaborer des normes relatives à l'Internet et aux techniques de l'information, et participer à ces travaux

V. Tâches relatives aux activités prises en charge par les offices de propriété intellectuelle	
N° de la tâche	Description
3	Surveiller l'introduction, dans la base de données EPIDOS/PRS, des informations concernant l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées
18	Recueillir et diffuser les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du SCIT dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels
19	Surveiller l'évolution concernant les publications de l'OMPI disponibles sur disque compact ROM et faire rapport à ce sujet à l'organe compétent
20	Rendre compte des activités de l'OMPI en ce qui concerne a) la mise à jour du <i>Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle</i> b) la collecte des statistiques de propriété industrielle c) le "Journal of Patent Associated Literature" (JOPAL) d) la liste de périodiques établie en vertu de la règle 34.1.b)iii) du règlement d'exécution du PCT
34	Exécuter des projets pilotes visant à utiliser les outils de communication fondés sur l'Internet dans le cadre des équipes d'experts et pour l'adoption des rapports de réunion

[Fin de l'appendice et du document]